

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Dominique tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **mardi 10 décembre 2019** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Hugo Mc Dermott, conseiller
Madame Stéphanie Lambert, conseillère
Madame Marie-Josée Beauregard, conseillère
Madame Lise Bachand, conseillère
Monsieur Vincent Perron, conseiller
Monsieur Robert Houle, maire

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Robert Houle.

Est également présente :

Madame Christine Massé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Est absent :

Monsieur Jean-François Morin, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. **AVIS DE CONVOCATION**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **SERVICE DES INCENDIES - ACHAT PINCE DE DÉSINCARCÉRATION**
6. **RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS 2020**
7. **ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-357 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR 2020**
8. **LEVÉE DE LA SESSION**

1. **AVIS DE CONVOCATION**

Les membres du conseil confirment avoir reçu l'avis de convocation de la présente session et signifié tel que requis à l'article 153 du Code municipal.

2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire, Robert Houle, ouvre la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-206

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Hugo Mc Dermott
APPUYÉ DE : la conseillère Stéphanie Lambert
et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des contribuables.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-207

5. SERVICE DES INCENDIES - ACHAT PINCE DE DÉSINCARCÉRATION

CONSIDÉRANT QUE la pince de désincarcération qu'utilise le service des incendies date de plus de trente (30) ans et les pièces de rechange inexistantes;

CONSIDÉRANT la possibilité de se procurer une pince qui sert de démonstrateur de la génération actuelle (5e) à un prix très intéressant;

CONSIDÉRANT la soumission de Boivin & Gauvin à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Hugo Mc Dermott

APPUYÉ DE : la conseillère Lise Bachand

et résolu à l'unanimité :

QUE les sommes nécessaires pour donner application à la présente résolution seront affectées au poste budgétaire 02-220-00-649 et financées par le surplus de l'exercice en cours.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-208

6. RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Stéphanie Lambert

APPUYÉE DE : le conseiller Hugo Mc Dermott

et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la recommandation relative à l'indexation de 2% des salaires 2020 des employés et des élus, le tout tel que déjà prévu au budget 2020 dûment approuvé.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-209

7. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-357 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 988 du Code municipal mentionne que le conseil municipal peut, par règlement, imposer des taxes et que l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale permet de fixer les modalités de leur perception;

CONSIDÉRANT l'avis de motion dûment donné lors de la séance régulière tenue le 3 décembre 2019;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a été présenté lors de la séance régulière tenue le 4 décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Marie-Josée Beauregard
APPUYÉE DE : la conseillère Stéphanie Lambert
et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le règlement numéro 2019-357 décrétant les taux de taxes et les tarifs pour 2020.

QUE le règlement 2019-357 fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long cité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-210

8. LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour de cette séance extraordinaire du Conseil municipal étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Hugo Mc Dermott
APPUYÉ DE : le conseiller Vincent Perron
et résolu à l'unanimité :

DE LEVER cette séance à 20 h 40.

ADOPTÉE

Robert Houle
Maire

Christine Massé
Directrice générale et secrétaire-trésorière